

CONDITIONS POUR DEVENIR CHAMPION

CHAMPION INTERNATIONAL DE BEAUTE

Pour pouvoir prétendre au titre de Champion Internationale de Beauté, il faut obtenir 4 CACIB sous au moins 3 juges différents dans au moins 3 pays différents (ce n'est plus une obligation d'avoir un CACIB dans le pays d'origine) avec un délai d'au moins un an et un jour entre le premier et le dernier CACIB.

Les demandes d'homologation sont à envoyer à:
Fédération Cynologique Internationale (F.C.I)
13 place Albert 1^{er}
B - 65310 - THUIN
BELGIQUE

CHAMPION DE FRANCE DE CONFORMITE AU STANDARD

Pour pouvoir prétendre au titre de Champion de France de conformité au standard, vous devez obtenir 3 CACS:

- soit le CACS de l'exposition du Championnat de France, soit le CACS de l'exposition Nationale d'Elevage*
- un CACS obtenu dans une exposition Internationale*
- un CACS dans une des expositions "spéciale de race" organisée par le Yorkshire Terrier Club*

Ces deux derniers CACS devront être obtenus dans un délai maximum de deux ans après l'exposition du Championnat de France ou la Nationale d'Elevage.

Les trois CACS devront être obtenus sous trois juges différents, dont un juge français

Vous avez deux mois pour faire valider votre titre de Champion de France une fois la dernière récompense obtenue.

Les demandes d'homologation sont à adresser à:
Madame Pierrette ESCOFFIER
331 rue Chopin
01000 ST DENIS LES BOURG

Joindre obligatoirement:

-  *Les copies des slips de jugements*
-  *Les copies des cartons des CACS*
-  *Copie du pedigree*

Les demandes d'homologation seront transmises à la Société Centrale Canine directement par le YTC.